

CALAIS PORT 2015

Les débats se poursuivent et déjà les premières inquiétudes émergent

La deuxième réunion de débat public sur le port de Calais 2015 s'est tenue, mardi soir, à Marck.

Comme lors de la première réunion de présentation générale, à Calais, mi-septembre, le public s'était déplacé en nombre. Près de 200 personnes, cette fois, rassemblées dans la salle du complexe municipal.

Au menu des discussions, les retombées économiques et sociales du projet de grande ampleur que défend la Région.

Et si peu semblent contester que le « port actuel en situation de saturation ne peut plus absorber la densité du trafic », comme le soutiennent les élus de la Région, de réelles inquiétudes émergent.

Au palmarès des questions soulevées, des thèmes récurrents : l'environnement, le développement économique et les liaisons ferroviaires. Les réponses, dans l'ensemble, restent encore évasives, soumises à des expertises en cours. C'est le cas pour le tracé des voies ferrées à l'intérieur du port ou pour la modification des courants marins. « Il ne devrait pas y avoir d'incidences à l'ouest du port. L'engraissement des espaces littoraux est plutôt attendu à l'est », avance toutefois Jeannine



Près de 200 personnes étaient réunies, mardi soir, à Marck pour débattre des retombées économiques et sociales du projet.

Marquaille, vice-présidente chargée des transports.

Nouveaux cahiers d'acteurs

Hormis les interventions de la salle, de nouveaux cahiers d'acteurs ont été déposés par la section régionale de conchyliculture, l'A-DECA et Eurotunnel. Au total, Pierre-Frédéric Tenière-Buchot, président de la commission particu-

lière, en attend « une quinzaine ». Les Verts du littoral, qui ont pris la parole mardi, ont fait savoir qu'ils en déposeraient un sur l'activité de la zone portuaire.

La prochaine réunion d'expression se tiendra à la salle des fêtes de Fréthun le 5 octobre. À l'occasion, un temps de parole sera réservé à ceux qui ont rédigé un cahier d'acteurs. Viendra ensuite en débat, la question de la gouvernance, à Dunkerque le 12 octobre. ■ É. A.